



Ruban pédagogique Formation Sport Bien Être Session de formation 2023

Référence : compétences décrites dans l’instruction du 03/03/2017 relative à la prescription d’activité physiques sur ordonnance.

Durée totale : 5 jours de formation + deux immersions en clubs + Evaluation

Compléments au 6 jours :

-passage PSC1 obligatoire pour les stagiaires ne l’ayant pas

Nombre d’heures : 42H (49H avec le PSC1)

Prérequis pour intégrer la formation :

- EC animer et encadrer une séance collective tout public
- EC de mettre en œuvre un projet d’animation tout public
- EC concevoir une séance et un cycle de séance pour tout public
- Être en possession du PSC1 dans l’année de formation avant ouverture créneau (-> voir si organisation en parallèle d’un recyclage par partenaire/voir si un partenariat avec un partenaire du territoire peut permettre ce passage sans l’inclure dans la formation)

Modalités d’évaluation :

- QCM
- Entretiens individuels
- Animation d’une séance avec publics

Dates de réalisation :

Formation initiale - La semaine du 13 au 17 février – Horaire : 8h00 -12h00 / 14h00 – 17h00.

Immersion – A réaliser sur les semaines du 27 février au 17 mars – Prévoir 2*1H de présence en séance + la préparation

Evaluation – A programmer sur les semaines du 20 Mars au 7 Avril – Prévoir 1h d’entretien + 30 minutes de QCM à réaliser à distance.

Répartition des thématiques :

Jours 1 – 7h 13/02/2023	Jour 1 : Présentation de l'environnement et de la culture Sport Santé Bien-être : Définitions, prescriptions, environnement, approche sociale de la santé, réglementations pour les clubs accueillants. Intervenants à confirmer : SDJES- Benjamin SCHMITZ, Coordonnateur DAPAP – Anaïs CHARRA)
Jours 2 – 7h 14/02/2023	Jour 2 : Prise en compte de l'environnement global du patient/pratiquant : Parcours ETP, outils pour évaluer les capacités de la personne et approche psychosociale de la personne. 4H Théorie le matin – 3H en pratique l'après-midi Intervenants : Coordonnateur DAPAP – Anaïs CHARRA, ETP – infirmières Asalée Lydia BRUNON/Emilie NAVOGNE
Jours 3 et 4 14h (Matin théorie et après midi pratique) 15/02/2023 16/02/2023	Les pathologies et l'évaluation initiale : la prise en compte globale de la personne dans le cadre d'une activité physique (indicateurs, tests, pathologies théoriques en lien avec une pratique d'activité physique) Jour 3 : Pathologies métaboliques (obésité, diabète) et cardiovasculaires. 4H Théorie le matin-3H pratique l'après-midi Intervenants à confirmer : Dr Vasselon, APA – GE Sport 43 Jour 4 : Cancers, SEP, douleurs. 4H Théorie le matin -3H pratique l'après-midi Intervenants à confirmer : Dr André, APA – Irène GUERIN.
Jours 5 7h 17/02/2023	Transition pour les pathologies : aborder troubles psychiques-Pédagogie et pratique : construction de séances et outils pédagogiques Jour 5 : - Pathologies psychiatriques (1H) - Construction de séance (Théorie, déroulé d'une séance APA complète) (2H) - Séances de pratiques (3H) Intervenants à définir : Ste Marie – Service APSA ou CDSA

<p>Immersion 3h</p> <p>A réaliser entre le 27 février et le 17 mars</p>	<p>Découverte d'un créneau de pratique animé par un éducateur sportif diplômé – 1H</p> <p>Préparation mise en situation (1 ou 2 exercices) pour le groupe du créneau – 1H</p> <p>Animation avec le groupe des deux exercices au cours d'une séance classique. – 1H</p>
<p>Evaluation</p> <p>A prévoir entre le 20 mars et le 07 avril</p>	<p>Evaluation réalisée par l'animateur de la séance grâce à une grille d'évaluation puis retour à l'animateur de la formation</p> <p>Evaluation QCM</p> <p>Oraux individuels (donner une situation + sert aussi d'évaluation de la formation pour avoir des retours directs)</p> <p>Construction de la suite du projet en club</p> <p>Jury à définir</p>

Déclinaison du référentiel cadre instruction du 03/03/2017

Signature du responsable légal de la structure

Signature du stagiaire